



Le Bulletin

INFOS COTE D'OR

Décembre 1999

Numéro 19

Dans ce numéro

- 1 CTPL du 6 décembre.
- 2 Vos représentants CGT.
- 3 CAP du 6 décembre.
- 4 Indemnisation pour An 2000 .

CTPL du 6 décembre 1999

Le CTPL s'est réuni le 6 décembre 1999 sur convocation du TPG. Plusieurs points ont été abordés et certains ont donné lieu à un vote.

- Fusion des hôpitaux de Montbard et de Châtillon sur Seine : compte tenu de la fusion des hôpitaux, le chef de poste de Montbard a été nommé trésorier du centre hospitalier. En terme d'emplois, le TPG a proposé le transfert de 2 emplois (1B et 1C) de la Trésorerie de Châtillon à celle de Montbard à Montbard et d'un emploi (1 C) sur l'équipe de suppléance. Autrement dit, **les 2 trésoreries seront en sous-effectif au 1/1/2000** (-0,2 à Châtillon et -0,7 à Montbard) ! . Par ailleurs, la CGT a demandé au TPG de garantir qu'il n'y aurait pas de déplacement d'office des personnels de Châtillon : le TPG a refusé de s'engager sur ce point ! Pour ces raisons, **la CGT a voté CONTRE ces transferts d'emplois** (la CFTC s'est également opposée à ce transfert tandis que FO et CFDT ont accepté les propositions de la Direction).
- Transfert des taxes d'urbanisme à la Trésorerie de DIJON NORD : le TPG a annoncé le transfert au 1^{er} mars 2000 des taxes d'urbanisme du département à la Trésorerie de DIJON NORD. La CGT a condamné ce retrait des attributions des trésoreries en faisant remarquer que cette démarche était en totale **contradiction** avec la volonté de mettre en place un correspondant fiscal unique. De plus, **aucune création d'emploi** n'a été prévue à la Trésorerie de DIJON NORD. Dans ces conditions, **la CGT a voté CONTRE ces nouvelles mesures de centralisation des activités du réseau** (FO s'est abstenue en soulignant qu'elle aurait voté POUR si le vote avait eu lieu un an avant (?) ; CFTC et CFDT ont voté POUR).
- Restructuration du réseau en milieu rural (Trésoreries de BAIGNEUX et de BRAZEY) : le TPG a annoncé une réduction des horaires d'ouverture au public de la Trésorerie de BRAZEY EN PLAINE et a confirmé les horaires réduits de la Trésorerie de BAIGNEUX LES JUIFS (3 jours d'ouverture au public pour les 2 postes). En outre, le TPG a décidé, en prévision du prochain départ en retraite de la personne en poste à Baigneux, la transformation de l'emploi permanent de Baigneux en emploi commun avec la Trésorerie de VENAREY LES LAUMES. La CGT a protesté contre ces mesures qui traduisent la **volonté de la Direction locale de supprimer dans un proche avenir ces deux Trésoreries**. Du reste, le TPG ne nous a pas contredit lorsque

(suite au verso)

CONTACTS

Vos élus CGT en CAP :

Agents de recouvrement : PETEY Marie-Claude (TG Epargne-gestion) et PY olivier (T. HLM).
Agents de recouvrement principal : LOMBARD Sylvie (TG Suppléance) et SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve).
Contrôleurs : BREGAND Jacqueline (T. Vitteaux) et ROMERU Claudette (T. Chenôve).
Inspecteurs : ANGLADE Pierre (TG C.M.I.B.) et GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française).

Vos représentants CGT en CTPL :

ANGLADE Pierre (TG C.M.I.B. 03-80-59-26-66).
GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française 03-80-75-82-31).

Vos représentants CGT au Comité Hygiène et Sécurité :

RIVIERE Eliane (T. Dijon Nord 03-80-73-16-47).

la CGT a avancé que la prochaine étape serait sans doute la fusion de comptabilité. En fait, le TPG s'intéresse en fait assez peu aux efforts des élus locaux (rénovation très récente de Brazey). De même, l'argument souvent avancé que personne ne souhaite travailler dans ces postes ruraux ne tient pas puisqu'une personne demande actuellement sa mutation pour la Trésorerie de Baigneux, mutation qui lui est refusée. Aussi, **la CGT a voté CONTRE la transformation de l'emploi permanent à Baigneux en emploi commun** tandis que FO-CFDT-CFTC, en votant POUR, ont approuvé la politique de restructuration du réseau en milieu rural défendue par notre Direction.

- Situation des effectifs dans le département : la Direction a fait état d'un déficit « conjoncturel » des effectifs en Côte d'Or. Pour la CGT, ce déficit résulte de l'attente des décisions définitives sur les réformes. C'est pourquoi **la CGT condamne cette « politique de la chaise laissée vacante »**. Cette pratique volontaire de la DGCP permet de supprimer des postes de façon inaperçue. C'est aussi de cette façon que les gains de productivité apparaissent en demandant aux gens de faire toujours plus avec moins !
- La formation professionnelle : dans l'attente de la mise en place de l'école nationale des cadres B, le CFPU continuera d'assurer cette formation initiale pendant 2 ou 3 ans. Quant à la formation continue, elle progresse fortement en raison essentiellement des réunions sur la déontologie.
- Les travaux immobiliers : la Trésorerie de SAULIEU (un des points noirs officiels avec les Trésoreries de NUISTS ST GEORGES, AIGNAY LE DUC et DIJON MUNICIPALE) devrait être rénovée en 2000. Des projets sont en cours pour les Trésoreries de GEVREY-CHAMBERTIN, VITTEAUX, MIREBEAU, IS SUR TILLE, DIJON MUNICIPALE et AIGNAY LE DUC.
- Nettoyage des locaux de la Trésorerie Générale : une **pétition** regroupant 67 signatures a été remise au TPG par la CGT.
- Horaires variables à la trésorerie de CHATILLON SUR SEINE : la CGT a demandé au TPG où en était la procédure. Celui-ci n'a pas pu nous en dire plus. Espérons tout de même que la mise en place des horaires variables sera plus rapide qu'à Beaune !
- Ramassage et traitement des chèques CDC : la CGT a demandé au TPG qu'elle serait sa position sur les propositions de la DGCP en matière de traitement des chèques CDC (traitement par les services du Trésor ou recours à la sous-traitance). Le TPG s'est prononcé favorable au maintien de cette activité au sein de nos services.
- Le schéma directeur informatique : le TPG a remis aux organisations syndicales **l'organigramme du DI** après mise en place de la réforme. Ce document était réclamé par les personnels depuis plusieurs semaines.

CAP du 6 décembre 1999

Le TPG a réuni la CAP des Inspecteurs le 6 décembre dernier pour présenter la liste d'aptitude de contrôleur à Inspecteur. L'administration, en mettant en avant la mobilité demandée aux postulants, a proposé parmi les 41 candidatures la liste suivante :

- n°1 : Mme BAILLY Martine (TG Recouvrement Animation)
- n°2 : Mme BOCHOT Marie-Noëlle (TG CFL Dépense)

Sans remettre en cause la qualification et la compétence des personnes retenues sur la liste, les représentants de la CGT se sont abstenus lors du vote de cette liste.

En effet, depuis longtemps, la CGT revendique l'organisation d'un **examen** professionnel pour la promotion interne. Ce système offrirait toutes les garanties d'égalité et d'objectivité de traitement des agents qui font défaut dans le système de sélection par liste d'aptitude, ce dernier générant inévitablement concurrence entre agents et subjectivité des notateurs.

La CGT a par ailleurs demandé que les représentants du personnel soient à l'avenir informés des **mouvements concernant les chargés de mission et chefs de service**. En effet, actuellement, les personnes exerçant ces fonctions sont nommées par la DGCP à disposition du TPG et aucun contrôle de la CAP locale n'est prévu. Le TPG a émis un avis favorable à notre demande.

AN 2000 : Indemnisation des Agents

Le Ministère vient de fixer les compensations pour les personnels travaillant durant le week-end du 1^{er} janvier 2000 :

- Pour les agents qui seront de permanence au bureau :
600 francs par période de 4 heures.
- Pour les agents qui seront astreints à une disponibilité à leur domicile :
**500 francs pour le week-end,
250 francs pour un seul jour.**
- Possibilité de choisir la compensation en jours de congés (sans possibilité de cumul indemnités et jours de congés !) :
2 jours de congés pour 1 jour de travail.